

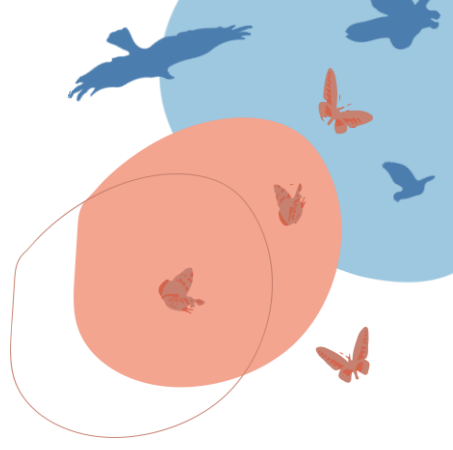
23^{ème} Congrès des Conservatoires d'espaces naturels

29 / 11 / 2023 au 02 / 12 / 2023

La Rochelle Nouvelle-Aquitaine

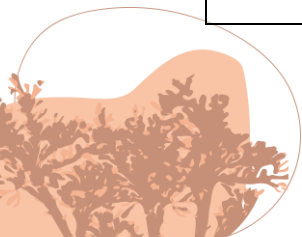
Atelier n°6

Date : Jeudi 30 novembre 2023



Les CEN et les partenaires du monde agricole : quels partenariats pour quels objectifs?

<p><u>Animateur(s) :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Véronique CORSYN, CEN Lorraine ➤ François SALMON, FCEN
<p><u>Rapporteur(s) :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ... ➤ ...
<p><u>Intervenants :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Frédéric Gorichon, Président association d'éleveur du marais de Brouage ➤ Olivier Allenou, CEN Nouvelle-Aquitaine ➤ Mylène Hamon, Chambre d'agriculture France ➤ Sébastien Mériaux et Gabriel Belmonte, Chambre agriculture 17 ➤ Anaïs Bavarot, CEN Isère ➤ Cédric Boussouf, MASA-DGER-Réso'them ; Armelle Giry, OFB
<p><u>Contexte :</u></p>	<p>Le monde agricole est riche en acteurs techniques, scientifiques, institutionnels et politiques.</p> <p>Dans ce paysage, les CEN développent de très nombreux partenariats avec ces acteurs, partenariats qui varient en fonction des contextes agricoles territoriaux, des histoires et stratégies poursuivies par chaque CEN, des projets et des opportunités rencontrées.</p>
<p><u>Problématique :</u></p>	<p>Afin de déployer leurs actions au profit de la biodiversité dans ces multiples contextes agricoles, les CEN, dans l'esprit de leur approche basée sur la concertation, développent des partenariats dans le but de coconstruire des actions et développer des liens de confiance réciproques pour en assurer la pérennité.</p> <p>Mais avec lesquels de ces acteurs les CEN doivent-ils nouer des partenariats privilégiés ? Quelles doivent alors en être leurs objectifs et leurs modalités?</p>
<p><u>Objectifs :</u></p>	<p>Afin d'aborder cette problématique, l'atelier s'appuiera sur plusieurs exemples de partenariats locaux et nationaux développés par les Conservatoires, l'objectif étant d'aider ces derniers à réfléchir sur leurs stratégies partenariales avec les acteurs du monde agricole.</p>



Atelier n°6

Date : Jeudi 30 novembre 2023

	<p>Parfaire la feuille de route du groupe agriculture.</p>
<p>Contenu : <i>(Sujets et interventions)</i></p>	<p><i>Intervention / Intervenant</i></p> <p>-Mot d'introduction / Véronique Corsyn, CEN Lorraine</p> <p><u>1.Echelle locale</u> <i>Intervention / Intervenant</i></p> <p>-Marais de Brouage / Frédéric Gorichon, président Association des éleveurs du Marais de Brouage-GIEE ; Olivier Allenou, CEN Nouvelle-Aquitaine</p> <p><u>2.Echelles territoriales (régionale et départementale)</u> <i>Intervention / Intervenant</i></p> <p><u>2.1.Les partenariats avec les Chambres d'agriculture</u> -Rappel de l'enquête conjointe FCEN-CAF de 2021 / Mylène Hamon, CAF ; François Salmon, FCEN</p> <p>-Rex Attribution de parcelles aux exploitants sur le marais de Brouage / Sébastien Mériaux et Gabriel Belmonte, Chambre agriculture 17 ; Olivier Allenou, CEN-Nouvelle-Aquitaine</p> <p><u>2.2.Partenariats avec les autres réseaux de développement agricole</u> -Rex pâturage des pelouses sèches en Isère – partenariat avec l'ADEAR 38 / Anaïs Bavarot, CEN 38 (15 mn)</p> <p><u>3.Echelle nationale</u> <i>Intervention / Intervenant</i></p> <p>-Partenariat 2023 MASA-Réso'them-OFB-FCEN. Présentation des enjeux d'un partenariat national avec l'enseignement agricole. Cédric Boussouf, MASA-DGER-Réso'them ; Armelle Giry, OFB</p> <p><u>4.Echelle européenne</u> <i>Intervention / Intervenant</i></p> <p>Implication du réseau des CEN dans Landcare Europe / François Salmon, FCEN</p>

23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°6

Date : Jeudi 30 novembre 2023

Synthèse : (Conclusions de l'atelier)

L'objectif de l'ensemble des structures agricoles techniques quelles qu'elles soient est d'accompagner les agriculteurs vers des modèles agricoles viables économiquement.

En fonction des structures, les modèles agricoles accompagnés techniquement ne sont pas les mêmes.

Le réseau des CEN est amené à développer de multiples partenariats en fonction des échelles de travail et des problématiques de protection de la biodiversité : ainsi, les acteurs à contacter dans le cadre d'une problématique de qualité d'eau à l'échelle d'un bassin versant, ne sont pas les mêmes que pour la mise en place de mesures agroenvironnementales et les partenaires pour le pâturage des pelouses calcaires sont différents de ceux à mobiliser pour la préservation des prairies.

Dans cet atelier, la problématique des partenariats a été abordée selon 4 échelles spatiales, locale, territoriale (départementale ou régionale), nationale et européenne au travers d'exemples de partenariat entre un CEN et un ou des partenaires agricoles (cf. diaporamas).

Les présentations de l'association des éleveurs du marais de Brouage (GIEE) complétée par celle du CEN Nouvelle-Aquitaine sur son action au profit des marais Charentais et de la Chambre d'agriculture de Charente maritime et des Deux Sèvres sur son implication au profit des zones humides et de la biodiversité en général dans ces 2 départements, tendent à montrer que le besoin de partenariat d'échelle supérieure au local s'accroît avec l'importance des projets. Cette importance peut être mesurée en terme de nombre de sites et d'éleveurs concernés mais aussi en termes d'impact sur le foncier d'un secteur ou sur les exploitations agricoles. La Chambre d'agriculture est par exemple particulièrement attentive lorsqu'un éleveur ou un groupe important d'éleveurs voient leurs exploitations constituées majoritairement de terrains acquis par le CEN, sa préoccupation étant d'assurer à la profession agricole une viabilité économique et des marges de manœuvre afin d'être en capacité de s'adapter notamment à des conjonctures économiques variables.

Le niveau territorial du partenariat est ainsi essentiel pour que le CEN, via des échanges suffisants au niveau technique mais aussi politiques, puissent mener des actions bien comprises par la profession agricole et mieux ajustées aux besoins de la profession.

L'étude conjointe menée en 2021 par Chambre d'agriculture France et la FCEN (cf. présentation) a montré que la qualité du partenariat entre les Chambres et les CEN pouvait être variable, notamment au niveau politique plus qu'au niveau technique où les 2 réseaux se comprennent en général assez bien. Mais dans un souci d'une meilleure synergie entre les 2 réseaux, un besoin réciproque d'échanges de qualité et plus approfondis a souvent été exprimé.

23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°6

Date : Jeudi 30 novembre 2023

L'exemple sur le territoire isérois entre le CEN Isère et l'ADDEAR 38, montre également que le partenariat, initialement noué autour d'enjeux locaux et techniques a, grâce à la dimension départementale des partenaires, pu se déployer sur d'autres territoires du département et permis l'émergence d'autres types de projets. En effet chaque partenaire, grâce à ses réseaux tissés à l'échelle départementale, a une capacité de mobilisation des acteurs territoriaux, élus, profession agricole, financeurs potentiels... beaucoup plus importante, leurs réseaux étant par ailleurs très complémentaires. L'échelle territoriale départementale est également pertinente en termes de transfert de compétence. En effet, l'appropriation par le CEN de la démarche Pâtur'Ajuste développée par Scopela, lui permet désormais de l'utiliser pour d'autres projets du territoire.

L'échelle nationale des partenariats a été illustrée par le thème de l'enseignement agricole. Chaque année, ce dernier est apporté par 804 établissements publics et privés auprès de 154 000 élèves et 43 000 apprentis. Cette enseignement s'appuie par ailleurs sur 192 exploitations représentant 19.000 ha de SAU.

Dans le cadre du plan national « Enseigner autrement », le Ministère de l'agriculture et l'OFB développent depuis 2019 un partenariat national visant à renforcer l'intégration de l'enjeu biodiversité dans l'enseignement agricole. Fort de ce partenariat, le projet « Biodiv'expe » a été mis en place, projet expérimental visant à intégrer en profondeur dans 7 établissements d'enseignement agricole du privé et du public. La volonté a été aussi de s'appuyer sur un 3^{ème} partenaire local afin d'ancrer la démarche dans le territoire de l'expérimentation et dans le concret. L'un de ces projets a impliqué le CEN Champagne-Ardenne.

Compte tenu du succès global de ces expérimentations et de la formule à trois partenaires, l'idée de déployer ce type de projets à l'échelle nationale a germé. Afin de contribuer à ce déploiement, un partenariat à l'échelle nationale avec le réseau des CEN est en cours de réflexion. En effet, il permettrait de mettre à profit l'expertise de gestionnaires de terrain d'espaces naturels des Conservatoires, dont de nombreux sites en contexte agricole, et ce afin de renforcer les processus pédagogiques mis en œuvre par les établissements et leurs fermes et ateliers pédagogiques.

Cette exemple particulier permet d'illustrer tout l'intérêt de l'échelle nationale des partenariats avec le monde agricole qui permet notamment de déployer plus rapidement les acquis d'expériences positives des territoires et d'accélérer les partenariats territoriaux dans l'ensemble du territoire national.

Complémentaire à cette échelle nationale est l'échelle internationale. Le réseau des CEN est à ce jour intégré ou a des liens avec 4 réseaux internationaux abordant les thématiques biodiversité et agriculture, principalement européens, le réseau Landcare Europe, le réseau Eurosite



23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°6

Date : Jeudi 30 novembre 2023

et son groupe de travail dédié à la thématique agriculture, biodiversité et climat (ABC), le réseau ILCN (International Land Conservation Network) et sa déclinaison européenne ELCN, et Access2land via un partenariat avec Terre liens qui en est l'un des animateurs.

L'enjeu de cette implication du réseau des Conservatoire à cette échelle est de plusieurs ordres. Tout d'abord contribuer aux politiques européennes biodiversité-agriculture via des organisations structurées à l'échelle européenne, pouvant être des interlocutrices directes de la Commission européenne notamment. Mutualiser les retours d'expérience à une échelle plus large, l'expérience d'autres pays pouvant être souvent très instructive et inspirante. Réaliser des projets communs transfrontalier ou non sur des enjeux écologiques qui dépassent les frontières administratives nationales. Contribuer à faire rayonner le réseau, à le faire mieux connaître et reconnaître, l'implication internationale lui donnant une lisibilité à cette échelle mais ayant aussi souvent des retombées fortes à l'échelle nationale et territoriale.

